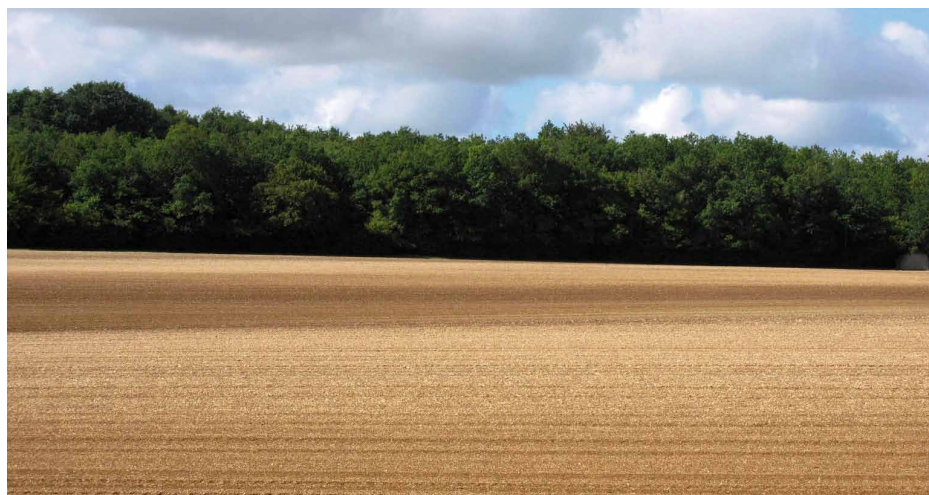


# Bulletin d'information

 **safer**  
Aquitaine Atlantique

N°13 Janvier 2012



## CONFÉRENCES DÉPARTEMENTALES DU FONCIER RURAL 2012 « Protéger et transmettre : les leçons du dernier recensement agricole »

**L**es traditionnelles conférences départementales du foncier rural se dérouleront dans chacun des départements au cours de la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois de mars.

Elles seront d'abord l'occasion de présenter le marché foncier et l'activité de la Safer sur chacun des territoires d'Aquitaine Atlantique. Mais, faisant suite à la publication récente des premiers résultats du recensement agricole 2010, les services statistiques de la DRAAF Aquitaine feront un point plus précis à la fois sur la disparition de la SAU lors de ces 10 dernières années, mais aussi sur la question de la

transmission du foncier à partir d'une analyse territorialisée des agriculteurs de plus de 55 ans déclarant ne pas avoir de succession identifiée. Cette analyse assez fine devrait notamment permettre de prendre la mesure, pour le moins à une échelle cantonale, des surfaces concernées mises en valeur par ces exploitants sans successeurs, des actifs concernés, des modes de faire valoir, des filières de production et de commercialisation... une série d'indicateurs susceptibles de prioriser, à terme, sur le territoire, une initiative volontariste à l'égard de ce public.

## Édito

### 2012 : Parmi les chantiers au service des territoires d'Aquitaine Atlantique !

**À** l'aube de cette nouvelle année, des chantiers importants sont devant nous. Sans tous les citer, je voudrais notamment retenir :

- ▶ A partir des enseignements du dernier recensement agricole, un effort marqué au service d'une politique régionale de la transmission du foncier matérialisée tant par le portage foncier opéré en lien avec les collectivités que par une démarche volontariste auprès d'un maximum de futurs cédants... Le tout en lien avec tous les autres acteurs concernés par cet enjeu.
- ▶ L'accompagnement des collectivités, en particulier en matière de veille et d'observation foncière, grâce en particulier au déploiement de VigiFoncier, nouvel outil mis à la disposition, au cours des premiers mois de 2012, des 700 communes ou communautés de communes en convention de concours technique avec la Safer.
- ▶ La mise en œuvre d'un programme d'anticipation foncière dans la perspective de la future LGV SEA.

Autant de chantiers qui illustrent la volonté de la Safer de servir les politiques publiques tant en matière agricole que de développement local ou de préservation de l'environnement ! Avec le Conseil d'administration de la Safer AA, je souhaite à tous une bonne année 2012, certain que l'avenir de nos territoires est pour le moins une préoccupation, sinon une ambition qui invite à nous mobiliser, notamment autour de la Safer. Pour cela, que chacun en soit remercié !

**Francis Massé**  
Président de la Safer  
Aquitaine Atlantique



# Bonne année 2012!



## Agenda

### Janvier

- 17 Comité technique Landes
- 18 Comité technique Pays Basque
- 19 Comité technique Gironde
- 24 Conseil d'administration et comité de direction

### Février

- 13 Comité technique Béarn
- 15 Comité technique Landes
- 16 Comité technique Gironde
- 17 Salon des élus locaux
- 18 d'Aquitaine
- 21 Comité de direction

Du 26 fév. au 4 mars : SIA à Paris

### Mars

- 12 CDFR Landes
- 13 Comité technique Gironde
- 13 CDFR Gironde
- 14 Comité technique Landes
- 15 Comité technique Pays Basque
- 20 Comité de direction



Salon des  
élus locaux  
d'Aquitaine

Ce nouveau salon est organisé à l'initiative des 5 associations des maires d'Aquitaine. Il se tiendra les vendredi 17 et samedi 18 février 2011 au Palais des Congrès de Bordeaux Lac.

La Safer Aquitaine Atlantique participera à cette manifestation et présentera le nouvel outil de veille foncière appelé VigiFoncier. Ce nouvel outil est mis à disposition des 700 communes ou communautés de communes ayant à ce jour conclu avec la Safer une convention de concours technique.

## EPFL Béarn-Pyrénées et Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde :

### De nouvelles conventions de partenariat

**A**u cours de ces dernières semaines, deux nouvelles conventions de partenariat ont été conclues, dont voici les contours :

#### Convention EPFL Béarn Pyrénées / Safer :

Cette convention reprend quasi à l'identique celle établie en 2007 avec l'EPFL du Pays Basque. Elle prévoit en particulier :

- ▶ Une veille foncière sur le marché notifié à la Safer sur l'ensemble du périmètre du nouvel EPFL.
- ▶ Une définition des priorités d'intervention de chacun des opérateurs fonciers, en fonction notamment du zonage des projets.
- ▶ Une participation croisée aux instances



Thomas Huerga, président de l'EPFL Béarn-Pyrénées, et Francis Massé, le 18 novembre 2011 à Aicirits

de chacun des organismes (comité technique et conseil d'administration).

Loin d'opposer les 2 outils fonciers, il s'agit de créer les conditions d'un travail partagé en additionnant les compétences de chacun en les mettant au service du territoire.

#### Convention Fédération des chasseurs de la Gironde / Safer

La convention cadre situe la Safer dans le cadre de missions d'opérateur foncier, permettant notamment à la Safer de faire pour le compte de la fédération à la fois de la veille foncière, des opérations foncières à but environnemental, de la gestion d'acquisitions foncières...

Rappelons que les fédérations sont le plus souvent agréées au titre d'association de protection de la nature.



Francis Massé et Henri Sabarot, président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde, le 17 novembre 2011 à Bruges

## Nouvelles désignations pour chacun des Comités techniques

**L**e conseil régional d'Aquitaine, lors de sa commission permanente de novembre dernier a procédé aux désignations de ses représentants dans chacun des comités techniques de la Safer AA. Pour la Gironde, il s'agit de Gisèle Lamarque, pour les Landes de Maryline Beyris et pour les PA, pour chacun des deux comités techniques

de ce département, de Sylvie Salabert.

Ainsi, aux côtés des représentants de l'association des maires et du conseil général, le représentant de la Région vient compléter le « collège des collectivités » dans chacun des comités techniques, à l'instar de notre conseil d'administration.